

**COMMUNE DE CAMPUAC****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 28 JANVIER 2025**

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Vote : Pour 9 contre 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Date de la convocation : 21/01/2025

Date de publication : 31/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

**Présents :** Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP, Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

**Représenté :**

**Excusés :** Aurélie DESMAZES et Guillaume GIROU  
Christophe BARRIE est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Rénovation Eclairage Public - Tranche 2 – Secteur Nacoulorgues**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'éclairage public inhérent à la convention de groupement de commande et de modernisation de l'éclairage public, le SIEDA indique que le montant des travaux s'élève à 9 100 Euros H.T pour le dernier secteur : Nacoulorgues.

Monsieur le Maire précise que sur ce montant et conformément au règlement d'usage du transfert de compétence, la participation de la commune est de 4 200 €.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité :

- De s'engager à payer le montant de l'investissement estimée à 4 200 €.
- La participation définitive tiendra compte du décompte réalisé en fin de travaux. Dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive dont une copie nous sera transmise par le S.I.E.D.A.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

**Thierry GOUMON,  
Maire**

**Christophe BARRIE  
Secrétaire de séance**



Accusé de réception en préfecture  
012-211200498-20250128-28012025\_202503-DE  
Reçu le 31/01/2025